

VICE RECTORAT DE MAYOTTE

DPE

MOUVEMENT NATIONAL A GESTION DECONCENTREE

PHASE INTRA-ACADEMIQUE 2011

BAREME APPLICABLE A MAYOTTE

Les vœux exprimés peuvent être valorisés différemment et se voir assortis ou non de certains éléments de barème ou de certaines bonifications de points, selon leur nature (précis ou géographiques) ou selon les catégories d'établissement sollicités (collèges, lycées,, tous types au sein d'une zone).

Pour chaque cas, la compatibilité entre l'élément de barème et le type de vœu formulé est précisée.

Abréviations : **ETA** établissement **COM** commune **GEO** groupe de communes

O l'élément de barème s'applique à ce type de vœu.

N l'élément de barème ne s'applique pas à ce type de vœu.

ELEMENTS DE BAREME	TYPES DE VŒU		
	ETA	COM	GEO
<u>ELEMENTS COMMUNS</u>			
ANCIENNETE DE SERVICE (ECHELON) <ul style="list-style-type: none">- classe normale : 7 points par échelon acquis au 31.08.10 par promotion ou au 01.09.10 par classement initial ou reclassement- hors classe : 49 points + 7 points par échelon- classe exceptionnelle : 77 points + 7 points par échelon (maximum 98 points)- 21 points forfaitaires pour les candidats classés aux 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} échelon	O	O	O
ANCIENNETE DANS LE POSTE au 31.08.2011 <ul style="list-style-type: none">- 10 points par année dans le poste actuel en qualité de titulaire ou dans le dernier poste occupé avant une disponibilité, un congé ou une affectation à titre provisoire- 25 points supplémentaires par tranche de quatre années d'ancienneté dans le poste- les stagiaires en situation bénéficient d'une année forfaitaire d'ancienneté- les personnels en poste à Mayotte bénéficient de six années forfaitaires supplémentaires- les enseignants affectés sur les collèges du groupe de commune « NORD MAYOTTE » bénéficient de points de stabilité si :<ul style="list-style-type: none">● la 1^{ère} demande de mutation est sollicitée à l'issue de la 2^{ème} année : 90 pts● la 2^{ème} demande de mutation est sollicitée à l'issue de la 3^{ème} année : 100 pts	O	O	O

ELEMENTS DE BAREME	TYPES DE VOEU		
	ETA	COM	GEO
<u>SITUATION FAMILIALE OU CIVILE AU 01.09.10</u>			
RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS (n'exerçant pas dans le même groupe de commune) - 200,2 points forfaitaires - 100 points par enfant à charge de moins de 20 ans au 1 ^{er} septembre 2011 <i>la situation justifiant le rapprochement doit être effective au 1^{er} septembre 2009</i> 2010	N	O	O
MUTATION SIMULTANEE - 80 points, entre conjoints, partenaires de PACS ou agents ayant au moins un enfant reconnu par les deux parents	N	O	O
RAPPROCHEMENT DE LA RESIDENCE DE L'ENFANT - 120 points pour enfant à charge de moins de 20 ans au 01.09.2011 et vivant au domicile de l'agent	N	O	O
<u>SITUATION INDIVIDUELLE</u>			
STAGIAIRES – LAUREATS DE CONCOURS - 50 points à leur demande et sur le premier vœu (quel qu'en soit le type) aux stagiaires IUFM 2008/2009 et 2009/2010	O	O	O
AFFECTATION SUITE A MESURE DE CARTE SCOLAIRE A LA RENTREE 2010 - agent titulaire dont le poste est supprimé : 1500 points - <i>poste fermé et transféré suite à ouverture d'établissement : 1500 points</i>	O même ETA	O même COM	O même GEO
PROFESSEURS AGREGES - 90 points de majoration pour les vœux portant exclusivement sur des lycées (uniquement pour les disciplines enseignées en lycée <u>et</u> en collège)	O même ETA et ETA ouvert	N	N
	O	N	N